

---

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

RENTREE SCOLAIRE : OLIVIER AMRANE EN VISITE DANS 3 COLLEGES ARDECHOIS

2 septembre 2021

---

**Ce jeudi matin, le président du Département a décidé d'aller à la rencontre des collégiens, des agents du Département et des équipes pédagogiques au collège de Crussol à Saint Péray, au collège du Sacré Cœur à Privas et au collège Roqua à Aubenas.**

Le président du Département de l'Ardèche veut donner la **priorité à la protection des élèves des 39 collèges publics et privés** dont il a la responsabilité. Et cette rentrée est l'occasion de présenter **3 dispositifs**

Le premier tout d'abord orienté dans la **lutte contre la propagation du coronavirus**. Il s'agit de déployer des **purificateurs d'air dans les espaces communs** comme les cantines. Le Département propose de financer l'achat de 2 purificateurs d'air par établissement.\*

Le second, en complément du premier, c'est **l'installation de détecteurs de CO2** dans les lieux communs et ce dans tous les collèges.

Enfin, le dernier dispositif annoncé par Olivier Amrane concerne la **prévention d'urgence**, avec **l'installation de défibrillateurs** dans les collèges non pourvus ou ceux dont le nombre déjà installé est insuffisant.

Ces dispositifs font l'objet d'un **déblocage financier exceptionnel de 200 K€ par le Département**.



Aubenas Roqua



Privas Sacré Cœur



Saint Péray Crussol

Pour rappel également, tous les établissements scolaires dont le Département a la charge sont équipés de **générateur d'eau ozonée**. Cette « eau », un puissant virucide, est utilisée par les équipes de nettoyage pour désinfecter les surfaces et les sols sans effet nocif sur les utilisateurs en remplacement des produits chimiques traditionnels.

*\* L'efficacité des purificateurs d'air choisis par le Département a été mesurée grâce à une étude financée par la Région (Lyonbiopôle, Virnext, Virpath) L'étude démontre une efficacité supérieure à 99% des filtres HEPA sur le Covid-19 (99,26% pour le filtre H13, 99,85% pour le filtre H14). Cela signifie que les filtres HEPA sont capables de purifier l'air en présence du Covid-19 et d'enlever de l'air ambiant plus de 99% des particules virales infectieuses présentes. L'étude démontre qu'une fois piégées, les particules du Covid-19 résistent environ 48 heures. Cela signifie qu'après deux jours, les particules du Covid-19 ne sont plus détectables et disparaissent. Il s'agit d'un point important, notamment pour assurer la maintenance des filtres, sans risque de contamination des manipulateurs.*

---

**Contact :** Virginie Perrin 06 78 29 22 89 / Corine Fontanarava 06 82 83 25 22  
com@ardeche.fr